



Journée de travail sur les études d'impact patrimonial

UNESCO

5 décembre 2017

L'étude d'impact patrimonial en France : état des lieux

**L'étude d'impact :
une notion quasiment absente du code du patrimoine**

La seule référence explicite concerne l'archéologie

**Dans tous les autres champs du patrimoine, la notion d'étude
d'impact est absente.**

L'étude d'impact patrimonial en France : état des lieux

L'obligation d'étude d'impact ne repose donc que sur le code de l'environnement

- **Elle est fondée par la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature**
- **La notion d'«impact» s'est longtemps limitée à l'environnement pris au sens restreint d'environnement naturel**

L'étude d'impact patrimonial en France : état des lieux

Ordonnance n° 2016-1058 du 3 août 2016 relative à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes

« *Projet : la réalisation de travaux de construction, d'installations ou d'ouvrages, ou d'autres interventions dans le milieu naturel ou le paysage, y compris celles destinées à l'exploitation des ressources du sol ;*

« *L'évaluation environnementale permet de décrire et d'apprécier de manière appropriée, en fonction de chaque cas particulier, les incidences notables directes et indirectes d'un projet sur les facteurs suivants :*

« *1° La population et la santé humaine ;*

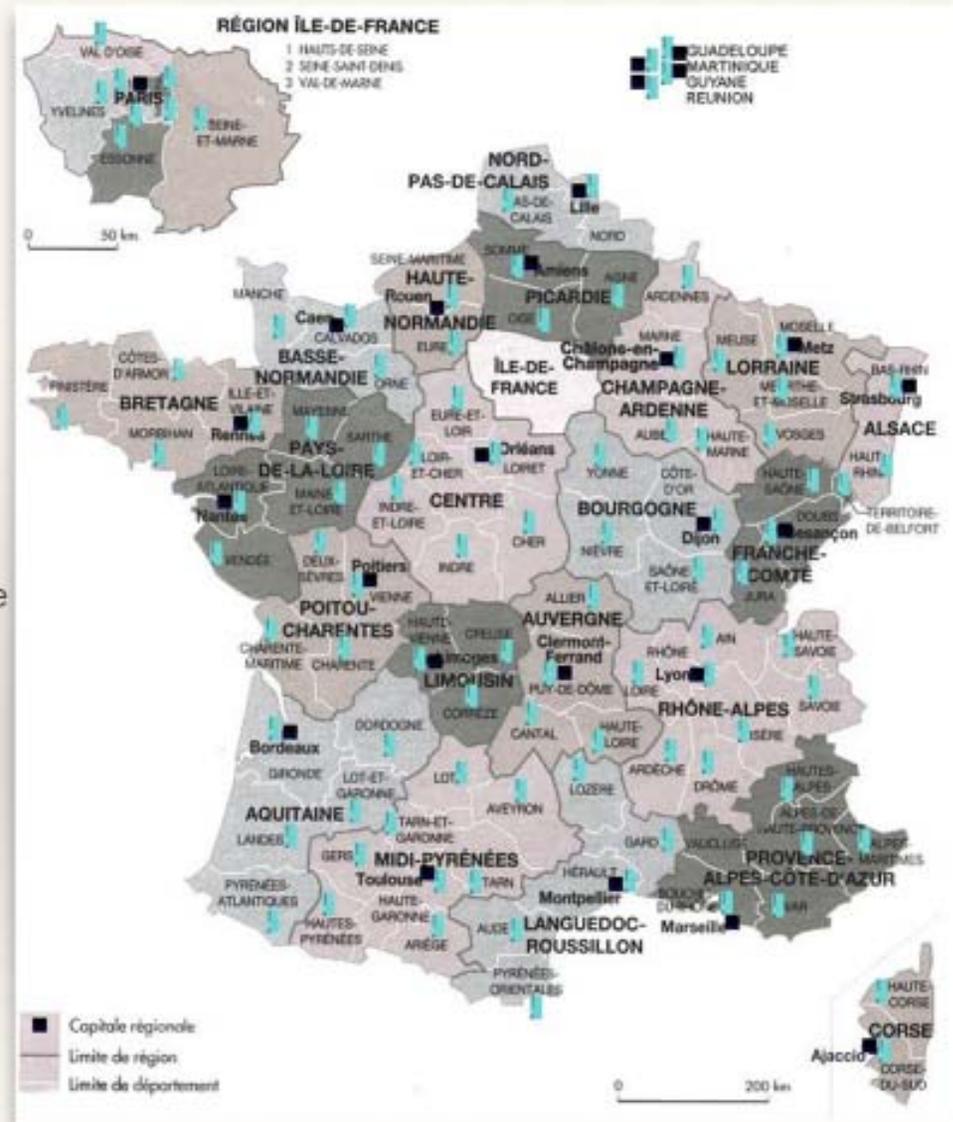
« *2° La biodiversité, en accordant une attention particulière aux espèces et aux habitats protégés (...)* ;

« *3° Les terres, le sol, l'eau, l'air et le climat ;*

« *4° Les biens matériels, le patrimoine culturel et le paysage ;*

Les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP)

- initialement « Agences des Bâtiments de France »
- Création en 1979 du service départemental de architecture et du patrimoine
- Réorganisation en 2010
- 800 agents dont
 - 200 architectes des Bâtiments de France
 - 300 agents techniques
 - 300 agents administratifs
- Délivrent 400.000 avis / an



Missions des UDAP

- ❖ **1 - CONTROLE**
- ❖ **2 - CONSEIL:** Assurer la promotion de la qualité architecturale et urbaine
 - ❖ Sensibilisation des autorités locales et du public en matière de qualité architecturale et urbaine
 - ❖ Avis architecturaux sur les projets d'aménagement et de construction (avis « conforme » ou « simple »)
 - ❖ Conseil des collectivités locales dans l'élaboration des documents de planification et d'aménagement à l'échelle urbaine et territoriale (PLU, PLUi, SCOT,...) et pour des opérations d'aménagement (ZAC, ...)

Missions des UDAP

- ❖ **1 - CONTROLE**
- ❖ **2 - CONSEIL**
- ❖ **3 - CONSERVATION:** Assurer la conservation des monuments historiques appartenant à l'Etat
 - ❖ Conservation des cathédrales, propriétés de l'Etat; L'ABF est responsable unique de sécurité
 - ❖ Maitrise d'oeuvre des travaux d'entretien sur monuments historiques classés (situation de péril ou de carence)
 - ❖ Contrôle scientifique et technique (CST) des travaux sur monuments historiques



L'échelle de travail des services patrimoniaux : l'exemple de la Basilique de Vézelay



L'échelle de travail des services patrimoniaux : l'exemple de la Basilique de Vézelay



L'échelle de travail des services patrimoniaux : l'exemple de la Basilique de Vézelay

Ministère de la Culture et de la Communication | Direction générale des patrimoines

En savoir plus sur l'Atlas | Apporter une contribution à l'Atlas | Aide | Culture.fr

Atlas des patrimoines

Territoire [dropdown] [Navigation icons] Outils de dessin [dropdown]

Rechercher et aller à

Rechercher

Composer sa carte

Ma sélection

- Sites patrimoniaux remarquables - Bourgogne
- Zones de présomption de prescription
- Sites classés ou inscrits - Bourgogne
- Immeubles classés ou inscrits - Yonne
- Périmètre de protection modifié d'un monument
- Périmètre UNESCO - Bourgogne
- Périmètre de protection d'un monument

Données externes

Territoires renseignés

Données de référence

- Parcelles cadastrales
- Unités administratives
- Cartes IGN
- Ortho-imagerie

Consulter son panier

géoportail

Conditions générales d'utilisation

la Bouillère

Basilique Ste-Madeleine Remains

St-Père

Vézelay

Anc. Égl. St-Pierre

L'échelle de travail des services patrimoniaux : l'exemple de la Basilique de Vézelay

Ministère de la Culture et de la Communication Direction générale des patrimoines
En savoir plus sur l'Atlas | Apporter une contribution à l'Atlas | Aide | Culture.fr

Atlas des patrimoines

Territoire [dropdown] [Map Tools] Outils de dessin [dropdown]

Rechercher et aller à

Rechercher

Composer sa carte

Ma sélection

- Sites patrimoniaux remarquables - Bourgogne
- Zones de présomption de prescription
- Sites classés ou inscrits - Bourgogne
- Immeubles classés ou inscrits - Yonne
- Périmètre de protection modifié d'un monument
- Périmètre UNESCO - Bourgogne
- Périmètre de protection d'un monument

Données externes

Territoires renseignés

Données de référence

- Parcelles cadastrales
- Unités administratives
- Cartes IGN
- Ortho-imagerie

Consulter son panier

géoportail
Conditions générales d'utilisation

IGN, DRAC Bourgogne

L'échelle de travail des services patrimoniaux : l'exemple de la Basilique de Vézelay

Ministère de la Culture et de la Communication | Direction générale des patrimoines

En savoir plus sur l'Atlas | Apporter une contribution à l'Atlas | Aide | Culture.fr

Atlas des patrimoines

Territoire [dropdown] Outils de dessin [dropdown]

Rechercher et aller à

Rechercher

Composer sa carte

Ma sélection

- Sites patrimoniaux remarquables - Bourgogne
- Zones de présomption de prescription
- Sites classés ou inscrits - Bourgogne
- Immeubles classés ou inscrits - Yonne
- Périmètre de protection modifié d'un monument
- Périmètre UNESCO - Bourgogne
- Périmètre de protection d'un monument

Données externes

Territoires renseignés

Données de référence

- Parcelles cadastrales
- Unités administratives
- Cartes IGN
- Ortho-imagerie

Consulter son panier

Conditions générales d'utilisation

ICW DRAC Bourgogne, DREAL Bourgogne, IGN, DREAL Bourgogne, DREAL Bourgogne, DREAL Bourgogne

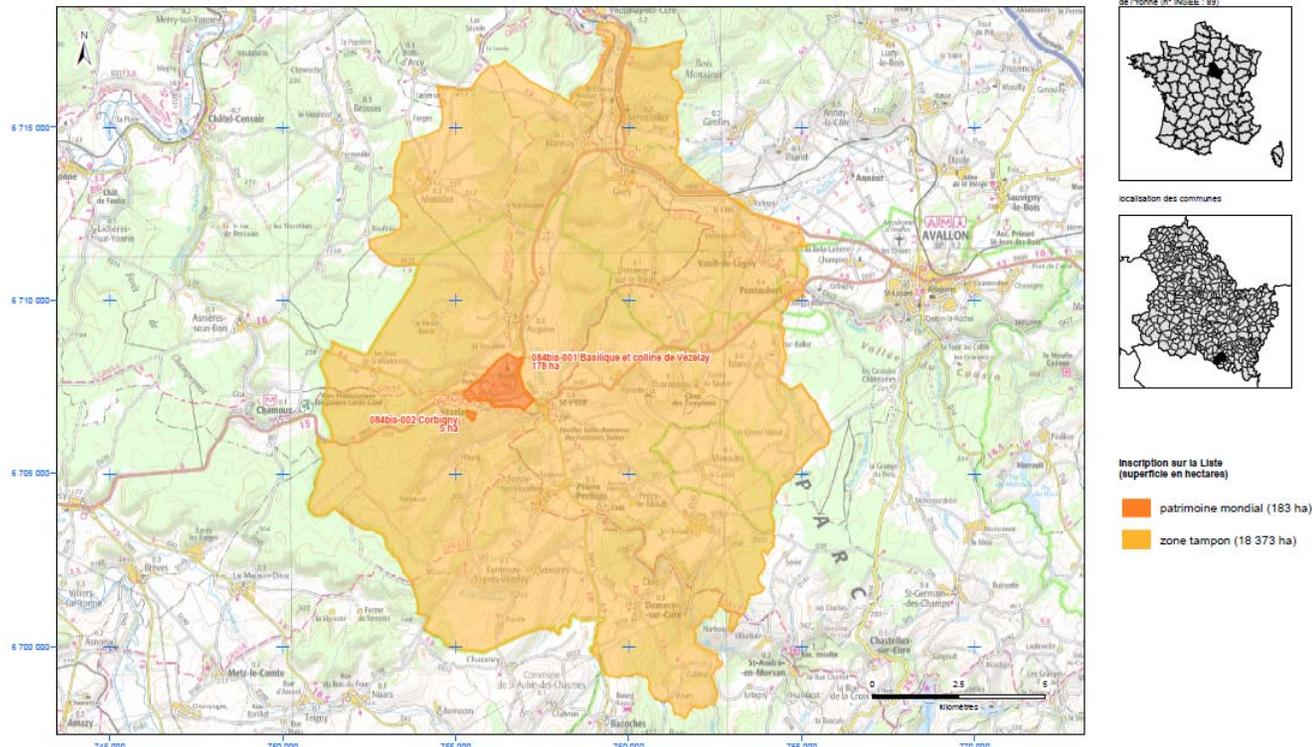
L'échelle de travail des services patrimoniaux : l'exemple de la Basilique de Vézelay



ATLAS DES BIENS FRANÇAIS INSCRITS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL, EN APPLICATION DE LA CONVENTION ADOPTÉE PAR L'UNESCO EN 1972

MISE À JOUR DE MARS 2011

084bis - Basilique et colline de Vézelay : délimitation du bien lors de son inscription sur la Liste en 1979 et de sa zone tampon approuvée en 2007



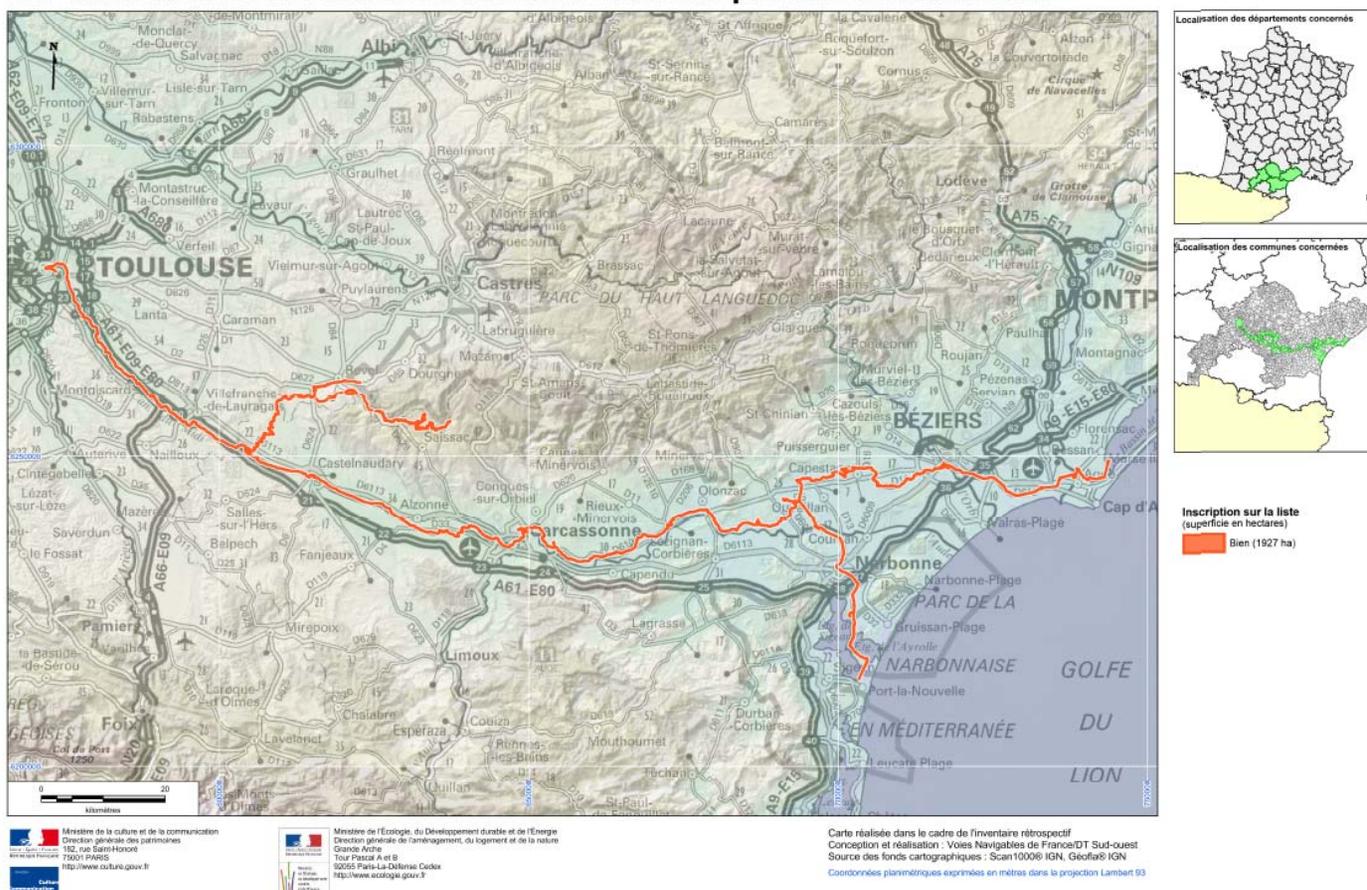
Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples



Atlas des biens français inscrits sur la liste du patrimoine mondial, en application de la Convention adoptée par l'UNESCO en 1972.

Mise à jour novembre 2014

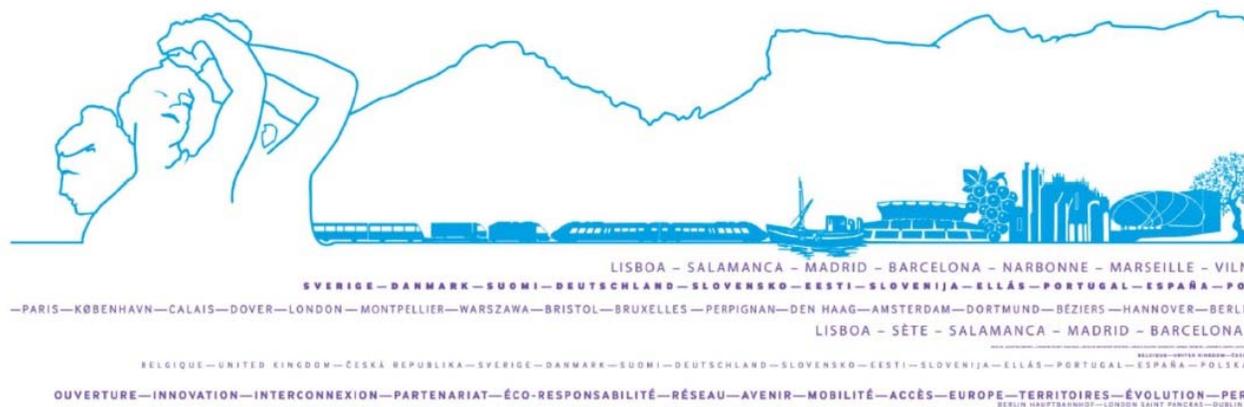
770 - Canal du Midi : délimitation du bien lors de son inscription sur la Liste en 1996



Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples

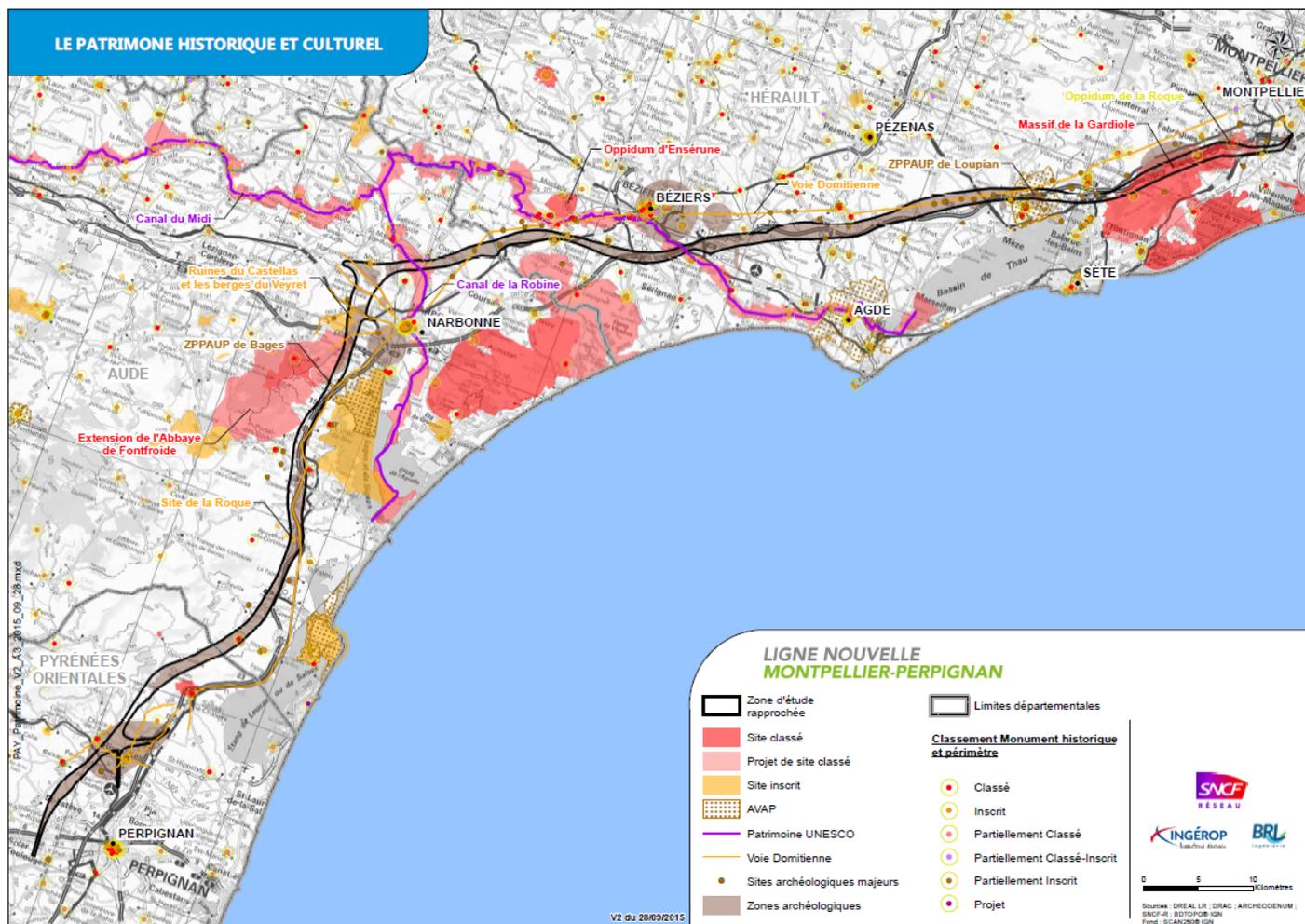
PIECE F : ETUDE D'IMPACT
CHAPITRE 3 : ETAT INITIAL DE L'AIRE D'ETUDE ET DES MILIEUX
SUSCEPTIBLES D'ETRE AFFECTES PAR LE PROJET

LIGNE NOUVELLE
MONTPELLIER-PERPIGNAN



Janvier 2016 – ind.F

Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples



Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples

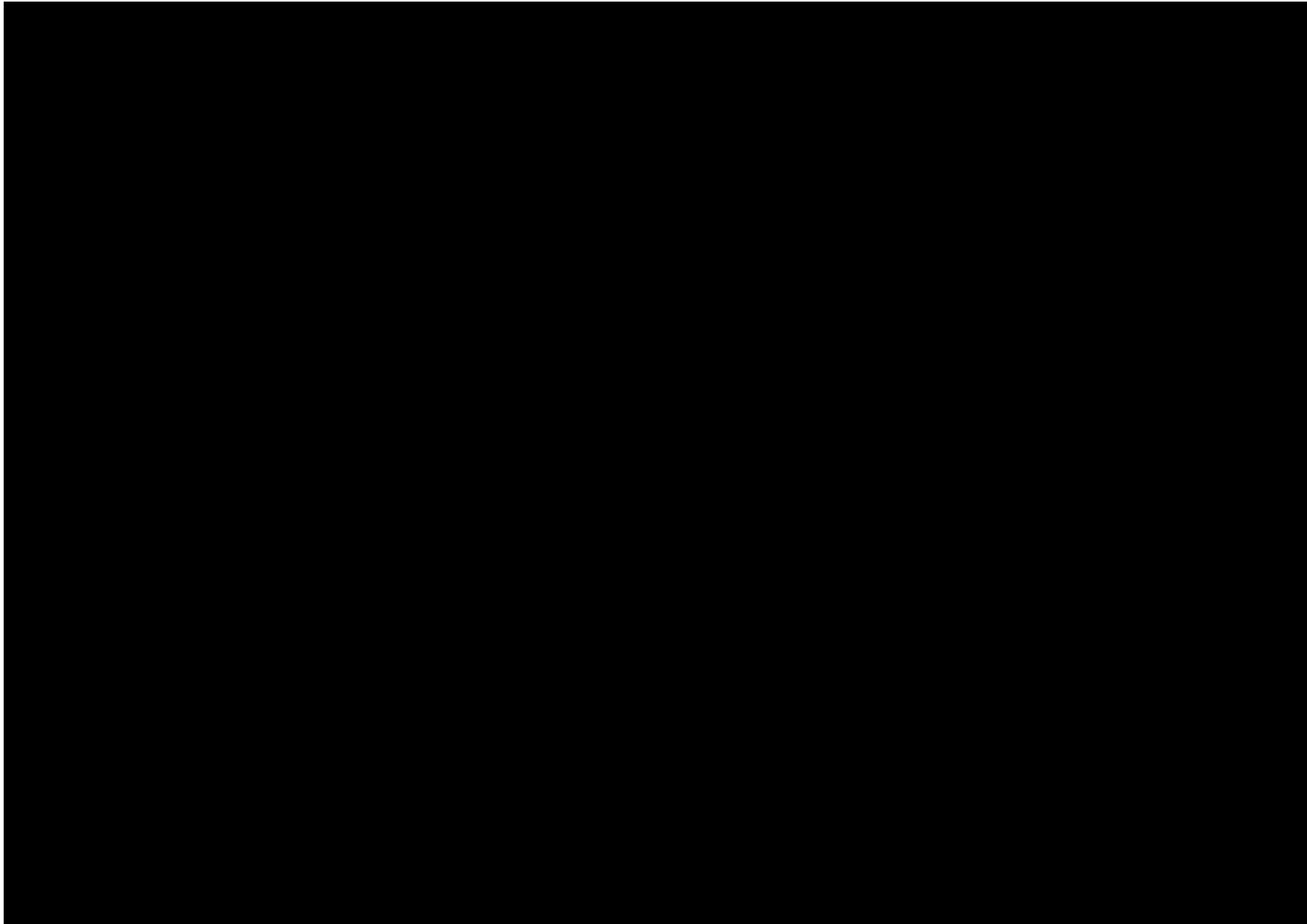


PIECE F : ETUDE D'IMPACT

CHAPITRE 3 : ETAT INITIAL DE L'AIRE D'ETUDE ET DES MILIEUX SUSCEPTIBLES D'ETRE AFFECTES PAR LE PROJET

Préambule	1	2.5.5 Stations de mesures et de suivis de la qualité de la ressource en eau superficielle	50
1. PRESENTATION DES SECTEURS GEOGRAPHIQUES	3	2.5.6 Usages de la ressource en eaux superficielles	51
1.1 Secteur géographique n°1 Plaine du Roussillon	3	2.5.7 Zones inondables et enjeux associés	52
1.2 Secteur géographique n°2 : Piémont des Corbières	3	2.5.8 Principaux enjeux liés aux aspects qualitatifs de la ressource en eau superficielle	58
1.3 Secteur géographique n°3 : Plaine de l'Aude	3	2.6 Les risques naturels:	62
1.4 Secteur géographique n°4 : Vallées de l'Orb et de l'Hérault	4	2.6.2 Risque inondation	63
1.5 Secteur géographique n°5 : Bassin de Thau	4	2.6.3 Risque incendie lié aux feux de forêts	69
1.6 Secteur géographique n°6 : Gardiole et Mozzon	4	2.6.4 Risque érosion et submersion marine	74
2. L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE	5	2.6.5 Risque sismique	74
2.1 Le relief	5	2.6.6 Risque mouvements de terrains	74
2.2 Le contexte climatique	7	2.7 Synthèse sur l'environnement physique	76
2.2.1 Les précipitations	7	3. LE PATRIMOINE NATUREL ET BIOLOGIQUE	77
2.2.2 Les températures	8	3.1 Les principaux écosystèmes de la zone d'étude rapprochée	77
2.2.3 Le vent	9	3.1.1 Les garrigues	77
2.2.4 Les autres événements exceptionnels	9	3.1.2 Les vastes plaines	77
2.2.5 Le réchauffement climatique	10	3.1.3 Les zones humides et les milieux aquatiques continentaux	77
2.3 Le sol et le sous-sol	11	3.1.4 Les massifs boisés	77
2.3.1 Le contexte géologique régional	11	3.2 Les zones d'inventaires ou de protection des milieux naturels:	78
2.3.2 Contraintes géotechniques identifiées	14	3.2.1 Le Réseau Natura 2000	78
2.4 Les eaux souterraines	17	3.2.2 Les Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques Faunistiques et Floristiques, ZNIEFFs	81
2.4.1 Directive cadre sur l'eau et documents de gestion et de planification liés à la ressource en eau	17	3.2.3 Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux, ZICO	83
2.4.2 Présentation des formations hydrogéologiques	27	3.2.4 Les zones naturelles acquises au titre d'une maîtrise foncière	83
2.4.3 Présentation des masses d'eaux souterraines et objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau	27	3.3 Les Plans Nationaux d'Action:	85
2.4.4 Stations de mesures et de suivis de la qualité de la ressource en eau souterraine	34	3.3.1 Généralités	85
2.4.5 Usages de la ressource en eaux souterraines	35	3.3.2 PNA en faveur de l'Outarde canepetière	86
2.4.6 Vulnérabilité, sensibilité et enjeux des eaux souterraines	40	3.3.3 PNA en faveur des Odonates	86
2.5 Les eaux superficielles	42	3.3.4 PNA en faveur des Chiroptères	87
2.5.1 Directive cadre sur l'eau et documents de gestion et de planification liés à la ressource en eau	42	3.3.6 PNA en faveur de l'Emysse lépreuse	88
2.5.2 Présentation des masses d'eaux superficielles et objectifs de la Directive cadre	42	3.3.7 PNA en faveur du Butor étoilé	88
2.5.4 Présentation du réseau hydrographique au droit de la zone d'étude rapprochée	48	3.3.8 PNA en faveur de l'Aigle de Bonelli	89
		3.3.9 PNA en faveur du Faucon crécerellette	89
		3.3.10 PNA en faveur des Pies-grièches dont la Pie-grièche à poitrine rose	90
		3.3.11 PNA en faveur de la Loure d'Europe	90
		3.4 Le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée	91

Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples

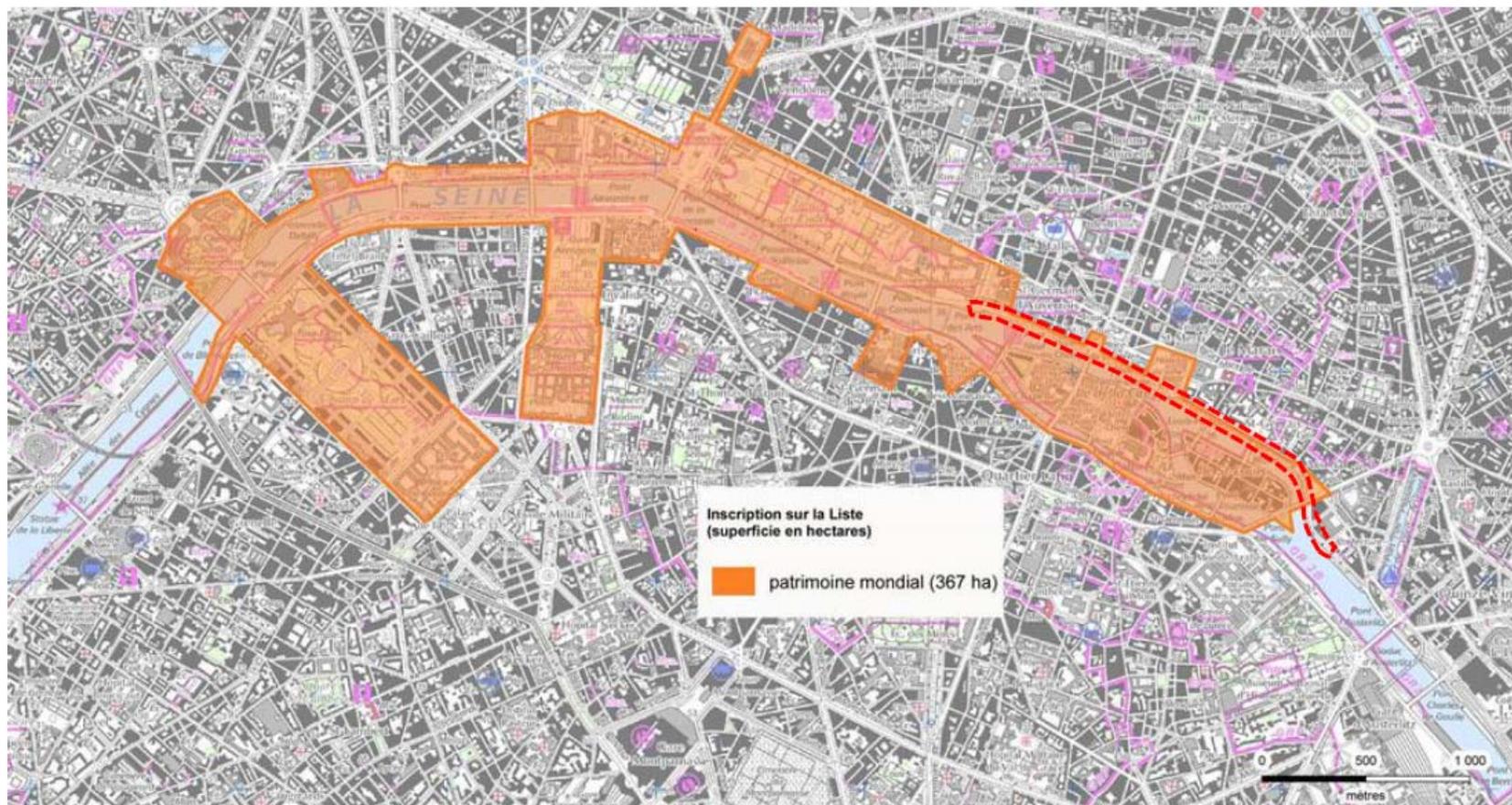


Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples

Afficher la page précédente (touche fléchée gauche)

5.11.1	Le contexte réglementaire	209
5.11.2	Les principaux polluants	210
5.11.3	La surveillance de la qualité de l'air	211
5.12	Le tourisme et les loisirs	214
5.12.1	Le tourisme et les loisirs dans la Région Languedoc – Roussillon	214
5.12.2	Le tourisme et les loisirs au droit de la zone d'étude	214
5.13	Synthèse sur l'environnement humain	218
6.	LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL ET LE PAYSAGE	219
6.1	Patrimoine historique et culturel	219
6.1.1	Rappels réglementaires sur la protection du patrimoine historique et culturel	219
6.1.2	Présentation du patrimoine historique et culturel de la zone d'étude	221
6.2	Le paysage	226
6.2.1	Les macro-entités paysagers	226
6.2.2	Les entités paysagères	228
6.2.3	Les séquences paysagères	230
6.3	Synthèse sur le patrimoine historique et culturel et le paysage	236
7.	SYNTHESE GEOGRAPHIQUE DES ENJEUX ET INTERRELATIONS A L'ECHELLE DE LA ZONE D'ETUDE	237
ANNEXE 1.	RELEVÉ FLORISTIQUE	239
ANNEXE 2.	RELEVÉ ENTOMOLOGIQUE	241
ANNEXE 3.	RELEVÉ BATRACHOLOGIQUE	242
ANNEXE 4.	RELEVÉ HERPETOLOGIQUE	243
ANNEXE 5.	RELEVÉ ORNITHOLOGIQUE	244
ANNEXE 6.	RELEVÉ MAMMALOGIQUE	248

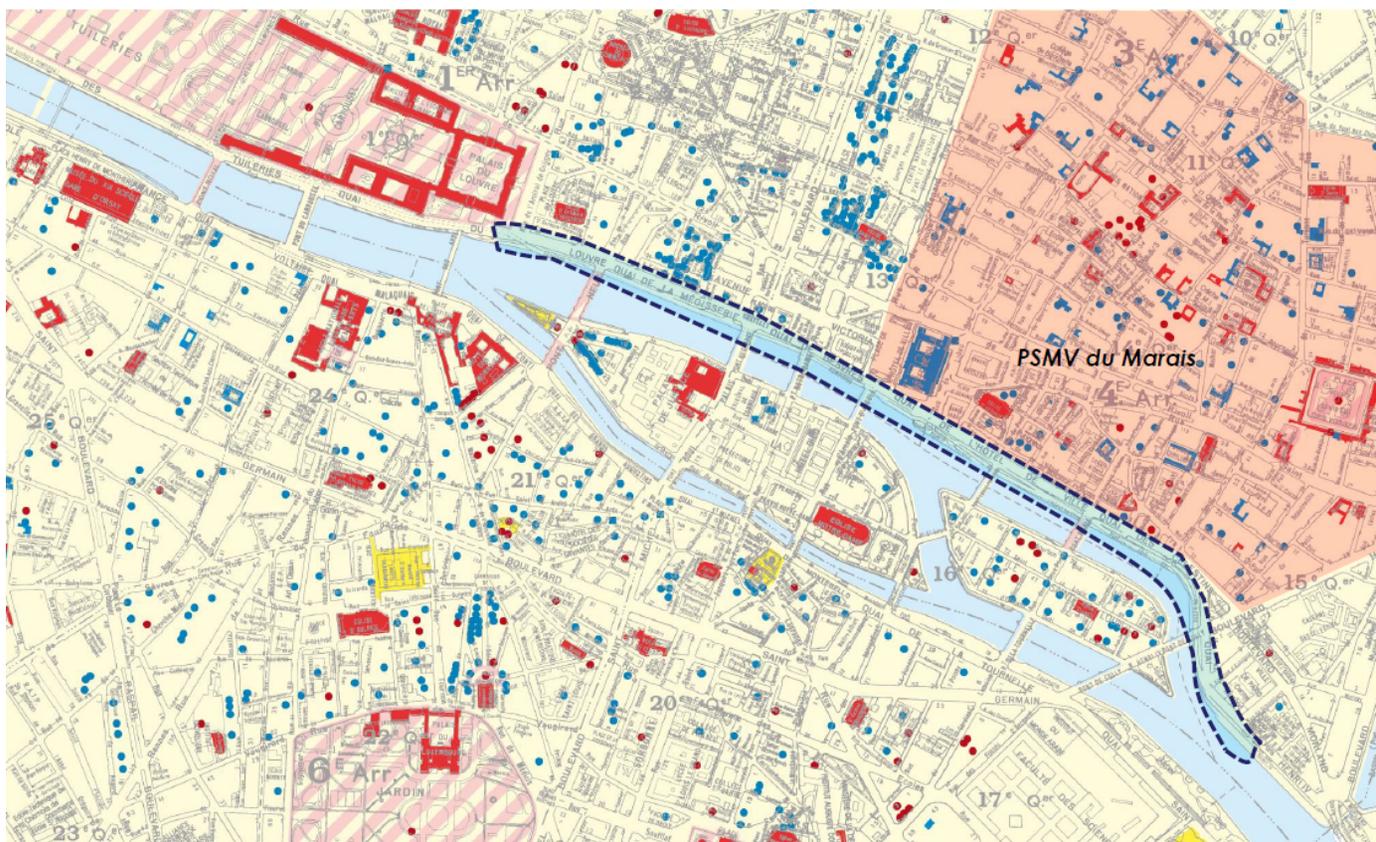
Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples



Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples

Aménagement des berges de Seine rive droite

Situation du projet



Extrait du plan de protection des sites et monuments du PLU de Paris

Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples

MAIRIE DE PARIS



AMENAGEMENT DES BERGES DE SEINE A PARIS - 1^{er} et 4^{ème} ARRONDISSEMENTS

LIAISON BASTILLE/TOUR EIFFEL



Etude d'impact

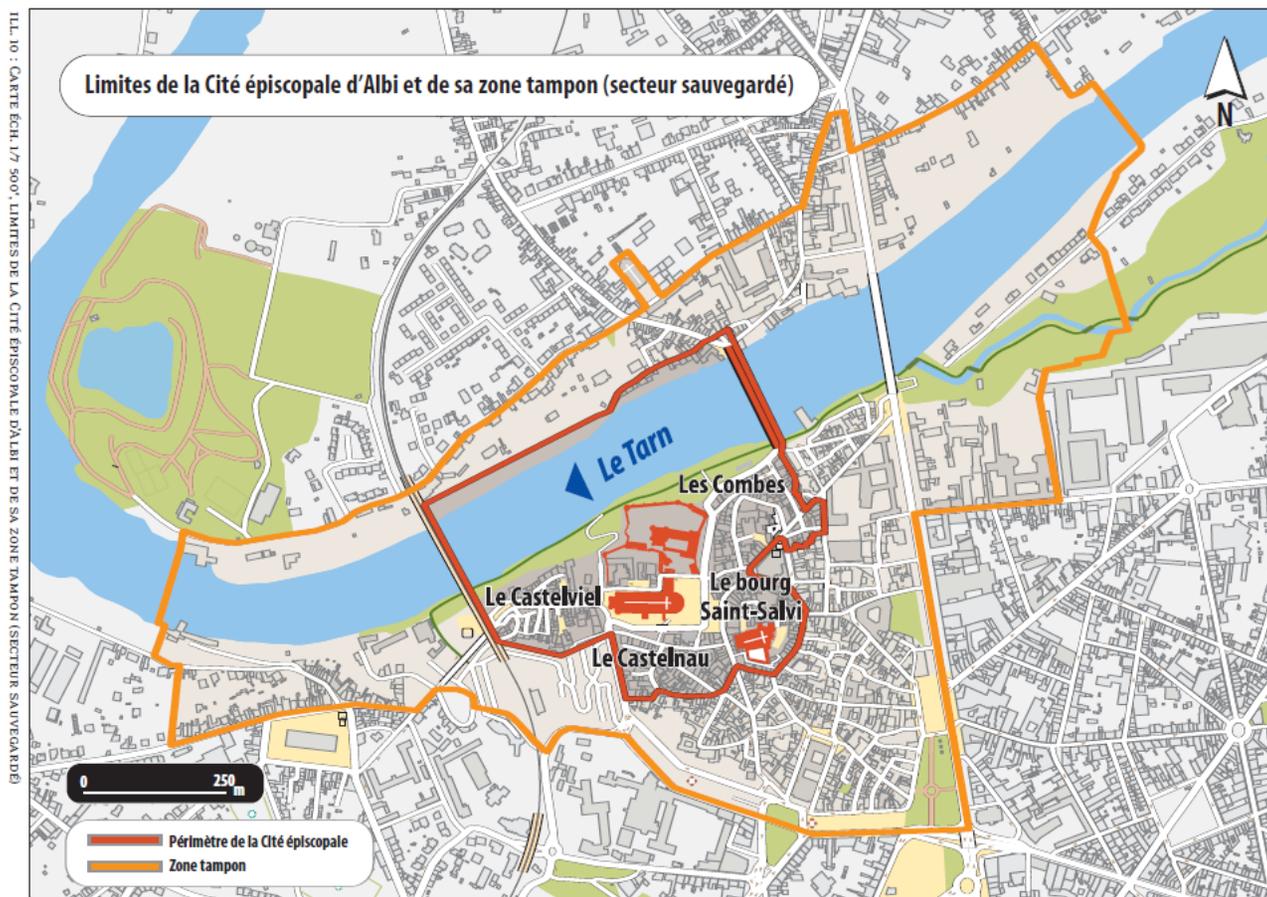
Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples

Ville de Paris
Aménagement des Berges de Seine à Paris

SOMMAIRE

6.7.2. L'Aménagement du quartier des Halles	179	8.3.3. Estimation des émissions de polluants	222
6.7.3. Le projet de ligne à haut niveau de service sur les quais hauts	180	8.3.4. Mesures réalisées par Airparif	222
6.8. Les transports et les déplacements	181	8.3.5. Résultats de la campagne de mesure	229
6.8.1. Le cadre institutionnel	181	8.3.6. Comparaison avec les résultats d'AirParif	235
6.8.2. Le réseau viaire	183		
6.8.3. La circulation	183	9. LA HIERARCHISATION ET LA SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS ENVIRONNEMENTALES	239
6.8.4. Le stationnement et les livraisons	187		
6.8.5. L'accidentologie	189	10. INTERACTIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS MILIEUX	241
6.8.6. Le réseau de transport collectif	193	10.1.1. Interactions du milieu physique	241
6.8.7. Les déplacements doux	195	10.1.2. Interactions du milieu humain	241
6.8.8. Les déplacements des personnes à mobilité réduite (PMR)	199	10.1.3. Interaction du milieu naturel	241
6.9. La gestion et la collecte des déchets	201	10.1.4. Interactions avec le paysage	241
6.9.1. Le Programme local de Prévention des Déchets	201		
6.9.2. La collecte et le traitement	201	PARTIE IV : JUSTIFICATION ET PRÉSENTATION DU PROJET RETENU ET DES PARTIS ENVISAGÉS	243
6.10. Les réseaux publics	201		
7. LE PATRIMOINE CULTUREL	203	1 LA GÈNESE DE LA RÉFLEXION SUR LE REAMENAGEMENT DES BERGES DE SEINE PARISIENNES	245
7.1. Les vestiges archéologiques	203	1.1 La Seine jusqu'au XIX ^{ème} siècle	245
7.1.1. Le rappel réglementaire	203	1.2 La Seine au XX ^{ème} siècle	245
7.1.2. Au niveau du secteur d'étude	203	1.3 La Seine au 21 ^{ème} siècle	253
7.2. Le patrimoine historique	203	1.3.1 Diversifier les usages sur les berges	253
7.2.1. Le rappel réglementaire	203	1.3.2 Développer la vocation de transport fluvial de la Seine	253
7.2.2. Au niveau du secteur d'étude et du périmètre opérationnel	203	1.3.3 Les aménagements des berges en 2012 et 2013	255
7.3. Le classement au Patrimoine Mondial	207	2 LE LANCEMENT DU PROJET ET SES GRANDES ÉTAPES	259
7.3.1. Le rappel du classement	207	2.1 Les grands objectifs	259
7.3.2. « Paris, rives de la Seine »	207	2.2 La concertation et la communication	259
8. LES COMMODITÉS DE VOISINAGE	209	2.2.1 Les modalités et déroulement de la concertation du public	259
8.1. L'ambiance sonore	209	2.2.2 Les grands enseignements de la concertation publique	261
8.1.1. Définition et généralités	209		
8.1.2. Les infrastructures bruyantes	211	3 L'ÉTUDE DES VARIANTES ET LA MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DU PROJET	263
8.1.3. Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement	213	3.1 Présentation des variantes étudiées avant la concertation préalable	263
8.1.4. Étude acoustique	213	3.1.1 Variante nulle	263
8.2. Les émissions lumineuses	217	3.1.2 Autres variantes étudiées avant la concertation préalable	263
8.2.1. Le Schéma Lumière d'Aménagement Nocturne du Site de la Seine	217	3.2 Présentation des variantes présentées dans le cadre de la concertation	263
8.2.2. Les mesures lumineuses sur site	217		
8.3. La qualité de l'air	219		
8.3.1. Type d'étude air mis en œuvre pour le présent projet	219		
8.3.2. Définition du domaine géographique d'étude	219		

Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples



Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples

Les objectifs du projet

- **Créer une nouvelle liaison directe et sécurisée** entre la rive droite du Tam et le centre-ville d'Albi pour les piétons et les cyclistes. La passerelle permettra de réduire de moitié le trajet entre l'espace naturel de Pratgraussals et la cathédrale, de 1 400 m à 700 m, (soit 5 à 10 min à pied ou à vélo) et de proposer un parcours calme et apaisé par rapport aux franchissements fortement circulés du Pont-vieux et du Pont-neuf ;
- **Réduire la pression de l'automobile** (circulation, stationnement) sur le cœur de ville et le Pont-vieux, **en facilitant le recours aux modes doux dans les déplacements interquartiers, et en développant l'intermodalité** avec l'aménagement dans le secteur de Pratgraussals d'un parking gratuit de 240 places associé à un service de location de vélos ;
- **Gérer les nouveaux flux touristiques** avec l'aménagement d'un nouveau parking et la création d'une aire d'accueil des camping-cars d'une quarantaine de places à Pratgraussals, dans un lieu calme et paysager, à quelques minutes à pied ou à vélo de la cathédrale ;
- **Créer un lien direct entre la rive gauche** (quartier du centre ancien et quartiers Ouest) et le **poumon vert de Pratgraussals** (15 ha soit quatre fois la surface du parc Rochequide), très fréquenté, et dont l'accès se fait aujourd'hui majoritairement en voiture.

PLUS QU'UNE INFRASTRUCTURE, CE PROJET PERMET DE CRÉER UNE LIAISON ET DES ESPACES À VIVRE ENTRE DEUX RIVES ET TROIS QUARTIERS : CENTRE ANCIEN, QUARTIERS OUEST ET QUARTIER MADELEINE

La passerelle, composante d'une stratégie urbaine

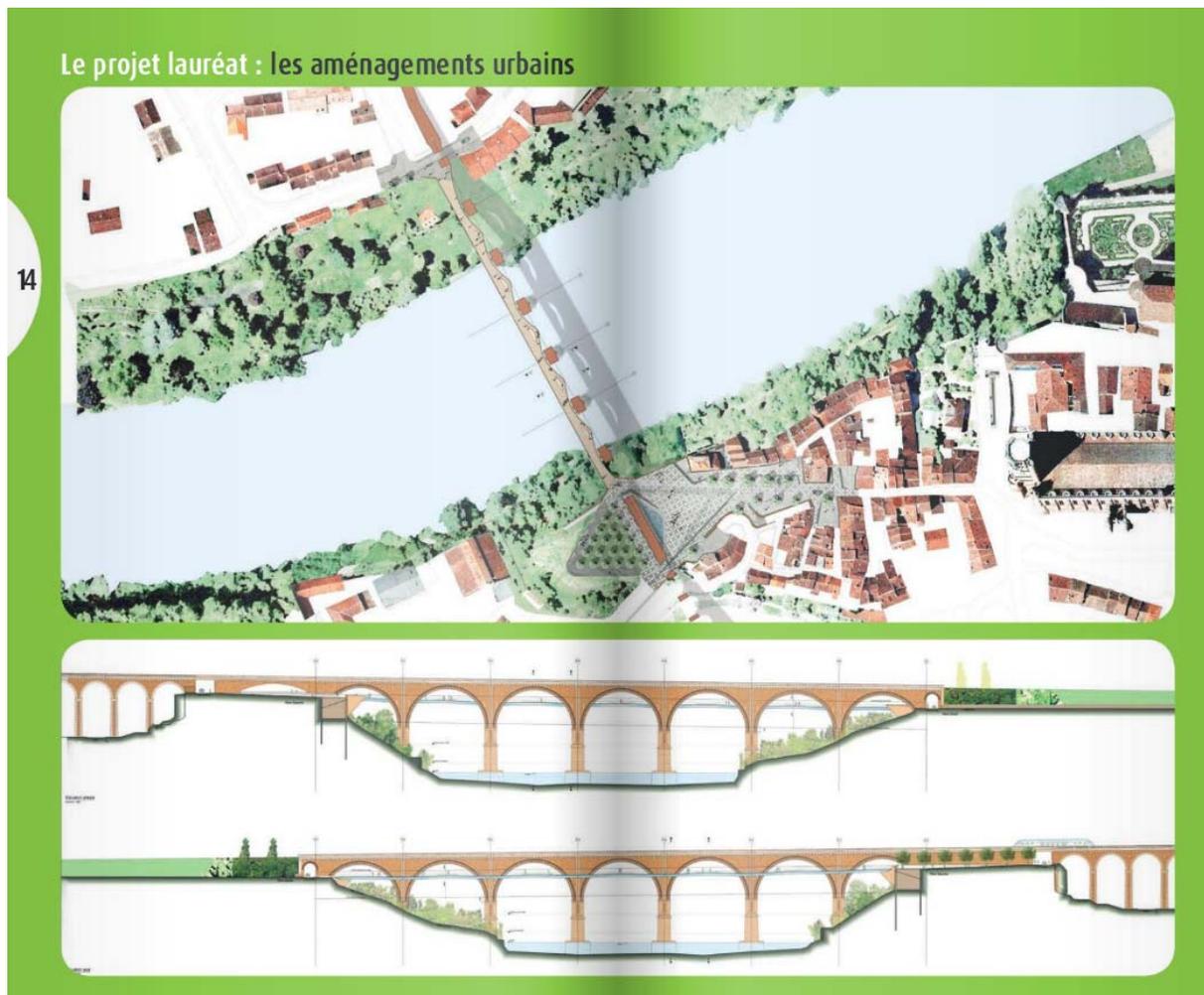
Le centre ancien d'Albi a su s'adapter au cours des siècles aux différentes mutations socio-économiques tout en préservant l'unité de son site. Les différentes traversées de la rivière Tam sont le témoignage de ces stratifications urbaines (passage à gué à l'âge de bronze, Pont-vieux au XI^e, Pont-neuf et viaduc ferroviaire au XIX^e).

Pont-vieux (XI^e siècle)

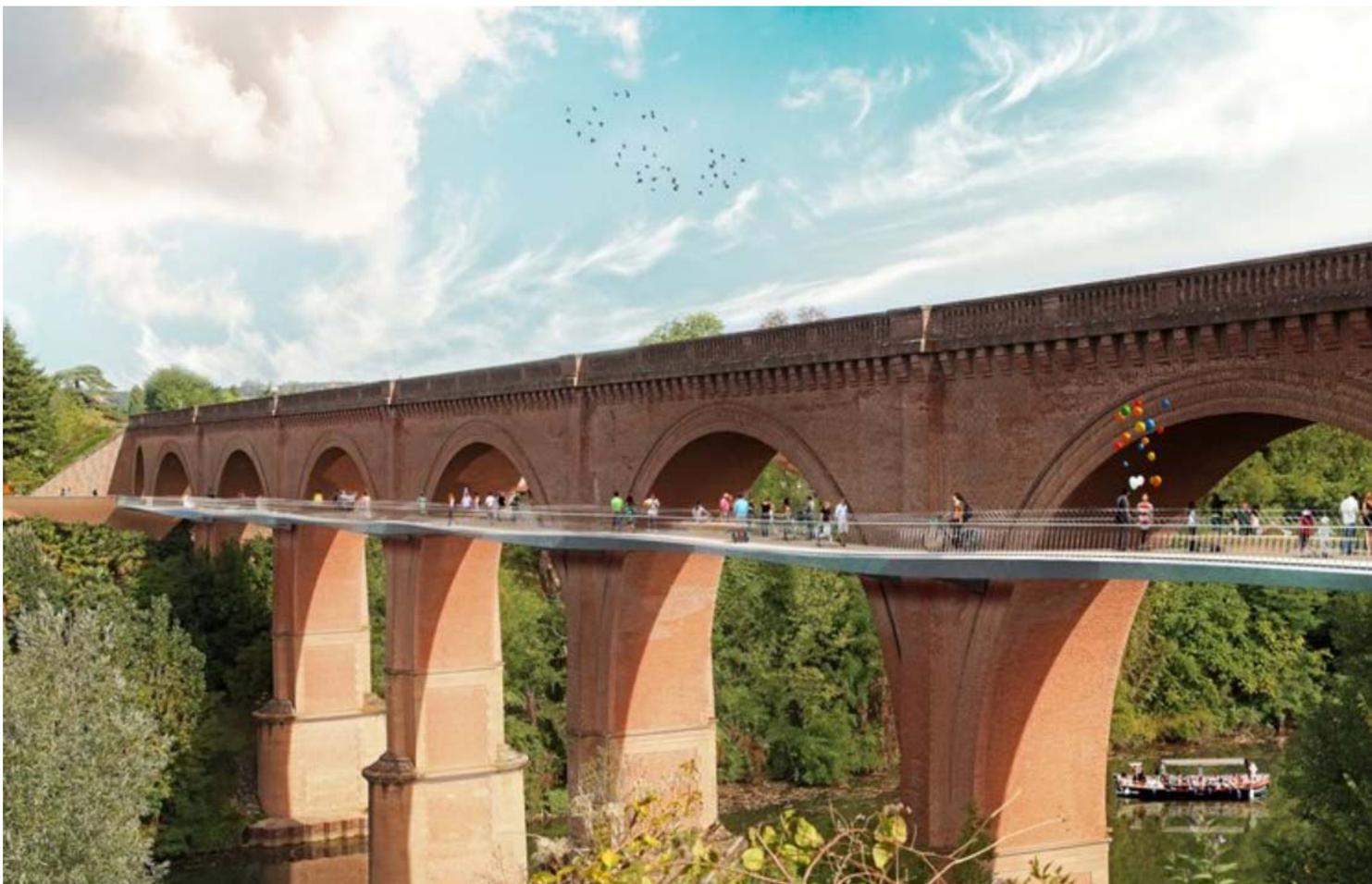
Pont-neuf (XIX^e siècle)

Viaduc ferroviaire (XIX^e siècle)

Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples



Etudes d'impact patrimonial en France : quelques exemples



— Le patrimoine comme élément du paysage

- / **L'étude d'impact patrimonial ne peut pas être un nouveau document obligatoire**
- / **Élément du paysage et de l'environnement, le patrimoine devrait figurer dans toute étude d'impact**
- / **L'impact varie fortement en fonction de la nature du patrimoine concerné**
- / **Les porteurs de projets d'aménagement ne prennent pas assez en compte la dimension patrimoniale**
- / **Un problème de formation : le rôle de conseil du ministère**



Merci pour votre attention